



Procès Verbal de la réunion du CA Du 5 avril 2013

Membres du bureau présents

Laurent RACHET, Emmanuelle ROLLAND, Philippe SAHM, Martine PLEUT, Jean Luc VELATI, Jean Marc SIOMSI ;

Membres du bureau excusés : Claire SILVESTRIN, Albert CELSAN, Jean luc VELATI, RENARD Marie-Noëlle, ROUSSEAU Frédéric, ROCHE audrey.

Membre invité: Didier GANDIN

Ouverture de séance 20h15

1) Approbation de CR de la réunion du CA du 22 février 2013

le C.R. a été approuvé à l'unanimité.

2) Informations du président :

a) 122 adhérents contre 118 au 06/04/2012

b) La demande de subvention exceptionnelle faite auprès de la commune a permis d'obtenir 300 € à destination des compétiteurs d'apnée.

c) Lors de l'AG Nationale de la FFESSM les 06 et 07 avril, il n'y aura qu'une seule liste, celle du président actuel.

d) Concernant la sortie mer, les 30 places sont confirmées.

e) Nous sommes à la recherche de tabourets d'occasion pour la salle de vie.

f) **Le club sera fermé à la plongée le samedi 4 mai en raison de l'organisation de la journée DP.**

g) le club des pompiers souhaiterait proposer la formation NITROX base à leurs adhérents et il sollicite auprès du CPALB l'emprunt de 4 blocs NITROX. Le CA donne son accord.

h) Des modifications sur règlement intérieur du club seront soumises à l'Assemblée générale ordinaire.

3) Informations de la technique (Didier GANDIN)

a) Le règlement intérieur de la technique date de 2008. Il est devenu nécessaire de le faire évoluer afin de l'adapter au code du sport et aux évolutions à venir.

Modifications souhaitées:

*Nouvelle terminologie : on parlera de « règlement de la commission technique »

* il sera mentionné « plongée à l'air et aux mélanges autres que l'air », on parle pas seulement de Nitrox comme avant.

* Les annexes apparaissant maintenant sous « Règlement de la commission technique », seront réduites à 4 annexes :

Annexe RT1 intitulé « Demande d'inscription au passage formations »

Annexe RT2 intitulé « directeurs de plongées en activités pour saison 2013 »

Annexe RT3 intitulé « référents prévention »

Annexe RT4 intitulé « Liste des techniciens visuels »

Mise à jour des annexes et leurs numérotations

ANNEXE 7 du règlement intérieur regroupe toutes les activités et leur pratique : demande d'intégration suivante dans l'annexe « **le CPALB organise des plongées réalisées avec des recycleurs certifiés selon les normes en vigueur** ».

Cette annexe a été validée par le CA : 6 OUI, 0 NON et 0 ABSTENTION

b) groupe de travail mélange : une première plongée de « configuration » avec une simulation de plongée trimix aura lieu le 14 avril mais sera faite à l'air dans le but d'harmoniser les différentes formations.

c) Requête du club : 2 téléphones sur 3 ne fonctionnent pas. Laurent RACHET se charge de trouver une solution.

d) Point sur les formations :

*Formation niveau 2 (Jean Marc SIOMSI) débute le 06 avril

*Formation niveau 3 (Bruno LEVAVASSEUR) a débuté le 04 avril

*Plongée enfant en milieu naturel a partir du 15 juin en milieu naturel, le responsable de formation sera JEAN PIERRE HAAS.

*Pour formation niveau 1 en milieu naturel à partir du 15 septembre, le responsable de formation sera Pascal BRISSON : 8 personnes candidates. **Un appel aux initiateurs est fait pour cette formation.**

*RIFA Plongée du CODEP aura lieu au CPALB les 06 et 07 avril : 12 candidats et 3 formateurs dont notamment la présidente de la commission technique départementale Sophie LIETTI.

*RIFA Plongée fin mai pour les Niveau 3

*23 avril et 27 avril formation NITROX Base

*19 juin, 22 et 23 juin : Formation NITROX confirmé

* Concernant le trimix, V-PLANNER a été installé sur l'ordinateur du club, **attention les utilisateurs doivent vérifier les paramètres de programmation avant utilisation.**

Recycleurs : 7 personnes, il a été privilégié de les faire plonger le dimanche matin.

A ce jour 8 personnes TRIMIX et il y en aura bientôt 7 de plus.

4) Achat de matériel : Possibilité d'acheter 2 blocs alu d'occasion à 300 €.

Pour plongée trimix il faut une sécurité appelé « une ligne de vie » : Il serait possible d'acheter 2 blocs alu d'occasion (1 bloc fond et mi parcours)...le code du sport au trimix mentionne d'ailleurs l'obligation d'avoir « une ligne de vie ».

Vote pour l'achat : 5 OUI , 1 abstention.

5) Activités à venir

Activités organisées par le CODEP:

* journée nettoyage du CODEP aura lieu le 16 juin.

* 1 plongée « de soirée » le 24 aout

*1 Plongée de nuit le 14 septembre

* 1 Plongée pour les Adoslescents le 21 ET 22 SEPTEMBRE à Fabregas

* En octobre : sortie club organisée par le CODEP pour les moniteurs qui souhaitent s'investir dans la commission technique départementale

* formation EH1, le 23 et 24 novembre à Chambéry.

Activités club

* Barbecue du club le 22 juin

*sortie France le 07 juillet

* barbecue des Meuniers le 31 aout

*plongée organisée lors du feu d'artifice le 24 aout

6) Fête du nautisme le 25 et 26 mai

Du fait du partenariat, décathlon nous prête la piscine pour cette manifestation. Randolac n'aura pas lieu. Un appel à tous bénévoles et les initiateurs est fait par le club fin d'assurer les baptêmes de week-end.

Pour Infomation : Sur présentation de la carte FFESSM, les adhérents bénéficient de 10 % de réduction sur le matériel de plongée chez DECATHLON

7) Date de l'AG

L'AG ordinaire aura lieu le **11 octobre 2013**

8) Questions diverses

Situation comptable : Compte créditeur de 18 179,80 € et le solde du compte sur livret est de 10 275,88 €.

Clôture de séance à 22h30

La prochaine réunion aura lieu au club, le vendredi 3 mai à 20h00

Emmanuelle ROLLAND